

COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexe

Etat des risques d'accessibilité au plomb

PLU APPROUVE par délibération du Conseil
Municipal en date du 15 février 2008

Louis MASSIAS
Le Maire



AGENCE DE STRASBOURG
11, RUE DES CORROYEURS
67087 STRASBOURG CEDEX 02
TÉL. : 03 90 20 47 90
FAX : 03 90 20 47 99

ETAT DES RISQUES D'ACCESSIBILITE AU PLOMB
Commune de Foussemagne

La commune de Foussemagne est soumise aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 23 décembre 2003